



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

GRUPE DE TRAVAIL CLIMAT AIR ENERGIE

Siège de la CCPMB (salle du sous-sol)
Relevé des échanges du 11 octobre 2021 à 18h

Membres de la Commission « Santé Environnement »		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
Raphaël CASTERA	Vice-Président CCPMB en charge de l'Environnement et la Santé, Maire de Passy	X		
Françoise JACQUIER	Elue de Combloux	X		
Sabine BERTHELOT	Elue de Combloux	X		
Catherine DUBUC VENET	Elue Les Contamines-Montjoie			X
Adeline HENNICHE	Elue de Cordon			X
Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ	Elu de Cordon			X
Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET	Elue de Demi-Quartier	X		
Steve CHALLAMEL	Elu de Domancy	X		
Christophe BOUGAULT-GROSSET	Elu de Megève	Visio		
Pierrette MORAND	Elue de Megève		X	
Annette BORDON	Elue de Passy	X		
Christèle REBET	Elue de Passy		X	
Solange COOKE	Elue de Praz-sur-Arly	Visio		
Philippe APPLAGNAT-TARTET	Elu de Saint-Gervais-les-Bains	Visio		
Valérie PETIT	Elue de Sallanches			X
Sidney CONTRI	Elu de Sallanches			X
Jérôme LEPAN	Elu de Sallanches	X		
Josée SERRASSET-KEMPP	Elue de Sallanches	Visio		
Techniciens CCPMB associés				
Carole RENAUD-GOUD	Directrice Générale des services	NC		
Laurie CERIOLO	Responsable du Pôle Mobilité, Habitat, Economie	NC		
Martine BAZIN	Chargée de mission Habitat Social	NC		
Lilly MARTIN	Conseillère Energie Habitat	NC		
Charlotte MARX	Responsable du Pôle Développement Durable	X		
Jérémy PAYEN	Chargé de mission Environnement – Air / Eau	X		
Anna BOURDICHON	Chargée de mission Environnement – Aides Environnementales			X
Maïa NARDELLI	Chargée de mission Environnement - Climat Energie	X		
Membres du Bureau Communautaire présents		NC		

Raphaël CASTERA accueille les membres de la commission et présente l'ordre du jour.

Calendrier prévisionnel :

Il est rappelé que l'action Cit'ergie correspond à une labellisation des actions climat air énergie de la CCPMB. Celle-ci est obtenue pour une durée de 4 ans et arrive à son terme. Une date est à caler pour la restitution du bilan final.

Assises européennes de la transition énergétique :

Du 1^{er} au 3 février au Grand Genève. Le programme sera envoyé aux élus de la commission.

Le Fonds Air Véhicules a été validé en conseil communautaire mais le lancement est en attente d'un retour de la Région en tant que financeur. Elle n'a pas encore validé cette action en commission permanente.



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

1. Présentation de l'évaluation à mi-parcours du PCAET

Maïa NARDELLI présente une synthèse du bilan mi-parcours du Plan Climat (PCAET) de la CCPMB. Les objectifs et le contexte du PCAET sont rappelés.

Estimation des émissions de gaz à effet de serre :

Il n'existe pas de mesures directes des émissions de gaz à effet de serre mais des modélisations et des estimations à partir de ratio. Ce sont des organismes spécialisés qui fournissent ces données.

Respect de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) :

Les élus de la commission ont demandé une précision sur l'absence d'ERP (établissements recevant du public) sensibles (ou vulnérables = ERPV) soumis à des dépassements de seuils sur la qualité de l'air. Une fiche territoriale a été établie par Atmo qui précise cela. Celle-ci est jointe à ce présent compte-rendu ainsi qu'une capture d'écran de la carte correspondante.

L'exposition considérée est sur le NO₂ en valeur médiane 2015-2019. Aucun des 157 ERPV recensés sur le territoire de la CCPMB n'est concerné par une valeur supérieure à 40 µg/m³.

Orientation 4, 5 et 6 – mobilité :

La plateforme Mov'ici de la Région va être développée. Il est fait remarquer qu'il existe déjà des géants sur le secteur du covoiturage domicile-travail, comme Blablacar. Mov'ici aura en plus un lien avec le transport en commun et les TER gérés par la région.

Des questions sur les actions mobilité ont été posées au cours de la commission. Des éléments de réponse sont apportés ici après consultation du service mobilité de la CCPMB :

- Une action de vélo bus va être portée par la CCPMB pour les écoles. Le service mobilité précise qu'il s'agit d'une expérimentation avec l'achat de 3 vélos bus à St Gervais et Passy. La CCPMB réaliserait l'investissement et le financement d'un ETP pour la conduite. Action prévue pour l'année scolaire 2021-2022.
 - Le Montenbus est fortement utilisé par les jeunes. Une communication ciblée est demandée vers les collèges et lycées. Réponse : Le plan de communication est en cours de réalisation. Le service est actuellement saturé et des discussions doivent être engagées avant toute communication supplémentaire.
 - Quels sont les points d'arrêts du Montenbus ? Ce sont tous les arrêts de bus, lignes régionales, scolaires et saisonnières matérialisées sur le territoire. Les élus de Passy voient pour faire un retour au lycée du Mont-Blanc sur une problématique d'ouverture de grille en haut de l'établissement en dehors des horaires habituels.
 - Une enquête de satisfaction et de définition des besoins serait nécessaire sur l'utilisation du Montenbus, notamment auprès des jeunes. Réponse : Il n'y a pas d'enquête prévue. De plus, les profils des utilisateurs sont connus par les données fournies lors de l'inscription.
 - Une action de mise en location de voitures partagées est prévue avec la société Citiz. Il était prévu initialement 3 stations Citiz au Plateau d'Assy, à la gare de Sallanches et à la gare du Fayet. Lors de la dernière présentation du projet, il a été décidé de commencer par faire une étude de faisabilité de la solution notamment sur le fait d'avoir uniquement des véhicules électriques.
 - Une action du Plan Climat concernait le lobbying pour l'amélioration de la ligne ferroviaire Le Fayet-Annecy, qui est en cours avec un budget de l'Etat et de la Région pour le doublement de la ligne. Il est demandé si la CCPMB pourrait agir sur la libre circulation dans le bassin de vie comme c'est déjà le cas à Chamonix. Le service mobilité précise qu'il est prévu pour bientôt un pass unique de transport avec une billettique unique et une harmonisation des tarifs et des horaires entre les différents services de transport.
- natrault*
- La validation du schéma cyclable a été saluée mais il faut maintenant communiquer dessus auprès des potentiels utilisateurs. Le service mobilité précise que ce schéma a vocation à orienter les



Pays du Mont-Blanc communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

aménagements cyclables des communes et non pas à donner à l'usager un plan des itinéraires utilisables.

La charte forestière actuelle présente un manque car il n'y a pas à ce jour de production de plaquettes. Il est demandé si une mise à jour de la charte ne serait pas nécessaire.

Suivi des objectifs du plan climat :

Il est demandé si des données annuelles sont disponibles pour mesurer les réductions d'émissions et suivre l'atteinte des objectifs du PCAET. Les services précisent que la plupart des indicateurs sont fournis par des observatoires régionaux comme Atmo tous les ans mais avec un décalage dans le temps entre 3 et 4 ans. Il s'agit du temps de traitement des données. L'impact des mesures réalisées aujourd'hui ne sera connu que dans 4 ans. Sur les consommations d'électricité il est par contre possible d'avoir des données plus régulières et un travail pourrait être mené dessus à minima.

2. Présentation d'Eco-Mégot

Une première présentation de la solution Ecomégot a été faite à certains élus mais il a paru intéressant de proposer cela à l'échelle de la CCPMB.

Julien Bouhouf de l'entreprise Keenat présente la solution Ecomégot. Sa présentation est en annexe du présent compte-rendu. La commune des Contamines a contractualisé avec la société depuis le mois de mars.

En résumé, la solution présentée propose des points de collecte des mégots de cigarettes avec un regroupement à l'échelle interco dans des bidons de transport. Une collecte annuelle est ensuite assurée par la société jusqu'à une usine de valorisation. Les filtres sont recyclés pour de la création de matière plastique selon une solution brevetée. Le reste des mégots est valorisé énergétiquement dans des fours de cimenteries.

L'entreprise propose également de l'animation et de la communication pour la mise en place. Il n'y a pas encore d'expérience sur les stations de ski mais de nombreuses expérimentations en bord de mer.

Le nombre de points de collecte est évalué sur les données de population. Il faut aussi se baser sur le retour terrain de variation saisonnière et de points problématiques connus. Par exemple pour une ville de 17 000 habitants, l'entreprise recommande 25 bornes avec la possibilité de monter en puissance petit à petit.

Le coût de la solution s'articule avec des frais de fonctionnement annuels pour la sensibilisation, la formation des agents communaux, la mise à disposition des bidons de collecte, le suivi de la traçabilité et la collecte une fois par an des bidons. L'investissement est en fonction du nombre de bornes, avec un prix d'environ 300 € Ht pour une borne. Pour exemple, le fonctionnement est de 1950 € ht/an pour les Contamines avec 5 bornes.

Les fûts sont collectés par une entreprise de transport avec une tournée de collecte optimisée jusqu'à Bordeaux. Il y a un suivi et des calculateurs d'impact. Une étude estimative est fournie.



Pays du Mont-Blanc communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

3. Préparation du budget prévisionnel 2022

Le bilan du plan climat montre un retard sur les actions en termes d'ENR (énergie renouvelables). Une étude de potentiel ENR apparaît nécessaire pour combler le retard.

Des propositions de priorisation sur les actions ont été faites par les services et le VP Environnement. Elles sont discutées avec les élus de la commission.

Pour rappel, l'action Edytem correspond à la mise en place de capteurs d'air en altitude pour ne pas avoir que le fond de vallée. Il faut encore vérifier la compatibilité avec les capteurs d'Atmo. Les chercheurs concernés sont Christine Piot et Jean-Luc Besombes.

Il est proposé par les élus présents de remonter l'action EDYTEM en priorité 3 des actions climat-air-énergie.

Les autres propositions d'arbitrage sont acceptées en l'état.

4. Perspectives Eau

Présentation de la proposition de démarche de travail sur le sujet du transfert de la compétence eau et assainissement obligatoire au 1^{er} janvier 2026. Le sujet est sensible et la question du prix de l'eau est à surveiller. L'avantage du territoire est que toutes les communes fonctionnent en régie.

Il s'agit de faire un état des lieux actuel pour travailler ensemble sur le transfert.

5. Questions diverses

Aucune question diverse.

Les échanges prennent fin et la séance est levée à 20h.

Raphaël CASTERA,
Président de la Commission Santé Environnement.